



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le

ID : 049-200054385-20260219-DCM_26_052-DE

S²LO



FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE MAINE ET LOIRE**

**Direction départementale
des Finances publiques de Maine et Loire**
Pôle Gestion fiscale et publique
Département Gestion publique et Domaine
Division Domaine
Pôle d'Évaluation Domaniale
1 rue Talot - BP 84112
49041 ANGERS Cedex 01
Téléphone : 02 41 22 03 60
Mél. : ddip49.pole-
evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Olivier GUÉRINEL
Téléphone : 02.41.22.03.66
Réf. : DS 288350102

M. LE MAIRE DE SÈVREMOINE

**HOTEL-DE-VILLE
3 PLACE HENRI DOIZY
SAINT-MACAIRES-EN-MAUGES
49450 SÈVREMOINE**

Angers, le 27/01/2026

LETTRE VALANT AVIS DU DOMAINE

Objet : emprise de 20 m² à cadastrer 179 AK 521 sur la commune du Longeron

Monsieur le Maire,

Par saisine du 19/01/2025, vous sollicitez de connaître la valeur vénale d'une emprise de 20 m² à distraire de la parcelle 179 AK 26 située sur la commune déléguée du Longeron et à cadastrer 179 AK 521, ce aux fins de cession à des propriétaires voisins, M. et Mme Augereau.

Ce bien, classé en zone UBb au P.L.U. de Sèvremoine, consiste en une bande de terrain enherbée positionnée devant la véranda des acquéreurs pressentis.

La recherche de ventes récentes de petites emprises, inutiles à votre collectivité, localisées dans les différents chefs-lieux de communes déléguées, en zones urbanisées, révèle une valeur moyenne de 2,50 €/m².

Rapportée à l'emprise cessible, elle génère une valeur vénale de 50,00 €.

Cette dernière est assortie d'une marge d'appréciation de 10 %, le présent avis est valable 12 mois.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

**Pour le Directeur départemental
des Finances publiques de Maine-et-Loire,
et par délégation,**

**Olivier GUÉRINEL
Inspecteur des Finances publiques**